

 **PHILIPPE ANDREY**

**INSTALLATEUR
SANITAIRE
(H/F)**



INSTALLATEUR SANITAIRE (H/F)

AOÛT 2023



LE MÉTIER D'INSTALLATEUR SANITAIRE

L'installateur sanitaire* est responsable de l'eau et de sa qualité. Il pose les conduites d'eau potable, de gaz et d'air comprimé ainsi que les canaux d'évacuation des eaux usées. C'est également le spécialiste wellness.

Il monte et raccorde divers appareils (lavabos, baignoires, WC, éviers, douches, etc.) et installe la robinetterie. Il entretient et répare les canalisations domestiques et industrielles à l'intérieur et à l'extérieur des constructions.

**Par simplification la forme masculine est utilisée.*

TÂCHES

Travaux de préparation et montage

- Lecture de plans et de schémas d'exécution
- Préparation du matériel, transport et entreposage
- Participation aux séances de chantier, contact avec la clientèle ainsi qu'avec les différents corps de métier
- Préparation, assemblage et soudure de tubes pour la fabrication des conduites d'évacuation d'eaux usées
- Pose et fixation des conduites avant le coulage de la dalle
- Mise en place de vannes et batteries de distribution et raccordement aux réseaux publics d'eau ou gaz
- Installation des appareils et machines sanitaires : lavabos, douches, baignoires, cuvettes de WC, chauffe-eau, machines à laver, etc.

Travaux de maintenance et d'entretien

- Localisation d'éventuelles fuites et réparation
- Démontage et remplacement d'appareil sanitaire endommagé ou changement de joint usé
- Détartrage d'installation, notamment les chauffe-eau
- Modification de conduites

POURQUOI NOUS REJOINDRE ?

- Entreprise dynamique en pleine croissance
- Encadrement par des professionnels confirmés et prêts à transmettre leur savoir
- Variété des travaux
- Infrastructures modernes
- 5 semaines de vacances par année

CONTACT

Philippe Andrey Installations sanitaires et chauffage SA

Rue de l'Etang 20, CP, 1630 Bulle

+41 26 912 47 60

info@andrey-installations.ch

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Perfectionnement

L'installateur sanitaire a la possibilité de compléter sa formation avec un 2^e apprentissage comme installateur en chauffage ou continuer à se perfectionner (chef d'équipe, contremaître, etc.)

FORMATION

Durée

4 ans

Déroulement

- Pratique en entreprise (4 jours/sem.)
- Cours théoriques (1 jour/sem.)
- Cours inter-entreprises (49 jours sur 4 ans)

Conditions d'admission

Scolarité obligatoire achevée avec succès

Titre obtenu

Certificat fédéral de capacité (CFC) d'installateur sanitaire

Maturité professionnelle possible pendant l'apprentissage ou après l'obtention du CFC

